

LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

Un carnaval enfantin très réussi



MASQUÉS ■ Organisé par l'association des parents d'élèves, le carnaval à La Croisille-sur-Briance a réuni un grand nombre d'enfants accompagné de leurs parents, qui les ont déguisés, maquillés.

Une fois dans la salle polyvalente, les animations les attendaient comme le stand de maquillage et la fête du carnaval accompagné par des rythmes de circonstances ... Le spectacle de tous ces déguisements d'enfants a ravi tout le monde. Petits et grands ont ensuite pu se régaler de crêpes ou de gâteaux pendant cette fin d'après-midi festive.

À NOTER

SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT. Tiers-lieu « l'Escalier » : concert et exposition. Le tiers-lieu L'Escalier, situé face à la collégiale à Saint-Léonard-de-Noblat propose une soirée rock samedi 16 février dès 20 heures, avec le duo Entre deux « O », pour un premier concert pop-rock-électro-instrumental et le groupe Féelarsen pour une seconde prestation rock. En parallèle seront exposées les cigarboxes et guitares artisanales d'Olivier Gaussem, luthier à Cheissoux. Participation libre, « café associatif » sur place. ■

MOISSANNES. Conseil municipal. Réunion le vendredi 15 février à 20 h 30, salle Phénix. Ordre du jour : enfouissement des réseaux (choix candélabres) ; projet chaufferie bois ; demande aide financière ; indemnités ; clause sociale d'insertion ; questions et délibérations diverses (AMF-Bouygues Telecom). ■

SAINT-DENIS-DES-MURS. Conseil municipal. La réunion du conseil municipal se tiendra mercredi 20 février à 20 h 30, salle de la mairie. ■

LA CROISILLE-SUR-BRIANCE. Assemblée générale du club Croisille 3^e âge. Le club « Croisille 3^e âge » invite ses adhérents à la réunion mensuelle, jeudi 28 février à 14 h 30, salle des fêtes. L'assemblée générale qui n'a pas eu lieu à la date prévue pour raisons d'intempéries se déroulera ce jour-là.
Renseignements : 07.80.41.87.39 ou 06.64.59.96.14. ■

PEYRAT-LE-CHÂTEAU. Conseil Municipal. Une réunion du conseil municipal aura lieu vendredi 15 février à 17 h 30, à la mairie. ■

REMPNAT. Conseil Municipal. Samedi 16 février à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Rempnat se réunira à la mairie. A l'ordre du jour : transports scolaires, délégation des services eau et assainissement à la communauté de communes, rapport d'activité SPANC et autres questions diverses. ■

LA JONCHÈRE-SAINT-AURICE. Concours de belote du comice agricole. Le concours de belote du comice agricole Ambazac-Laurière aura lieu samedi 16 février, à partir de 20 heures, salle des fêtes de La Jonchère-Saint-Maurice. De nombreux lots récompense-